

21/12/2006



Nations Unies

Assemblée générale

GA/10565

ENV

DEV/907

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

2011, PROCLAMÉE ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FORÊT PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

(Adaptée de l'anglais)

New York, 20 décembre (Département des affaires économiques et sociales, DESA) -- Afin de renforcer les initiatives visant à promouvoir la gestion durable, la préservation et le développement des forêts sur le plan mondial, l'Assemblée générale a adopté aujourd'hui une résolution proclamant 2011, Année internationale de la forêt.

Les forêts sont une partie intégrante du développement mondial durable: les activités économiques relatives aux forêts ont une incidence sur l'existence de 1,6 milliard de personnes au plan mondial, apportent des bienfaits socioculturels, servent de fondement aux savoirs autochtones et, en tant qu'écosystèmes, jouent un rôle primordial en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité.

L'Année internationale de la forêt s'emploiera à faire œuvre de sensibilisation et à renforcer les initiatives visant à gérer, conserver et développer tous les types de forêts, y compris les arbres hors forêts. « C'est une invitation permanente à la communauté mondiale » a déclaré Pekka Patosaari, Directeur du Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts « à s'entendre et à coopérer avec les gouvernements, les organisations internationales et la société civile, afin de veiller à ce que nos forêts soient gérées durablement dans l'intérêt des générations présentes et futures ».

Chaque jour, quelque 350 km² de couverture forestière sont détruits à travers le monde. La conversion en terres agricoles, un abattage incontrôlé, une gestion des sols inefficace ainsi que la multiplication des établissements humains sont les causes principales de cette perte de zones forestières.

Les efforts en cours en matière de plantations sur terrain libre et de reboisement ont contribué à freiner la perte nette en zones forestières sur le plan mondial, mais des initiatives complémentaires sont indispensables, notamment « la création d'un instrument international sur les forêts ainsi qu'une participation élargie du public et une mise en valeur des compétences et des expériences pratiques des professionnels de la forêt à l'échelle de la planète », a indiqué M. Patosaari.

Le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts servira de point de contact pour la mise en œuvre de l'Année internationale de la forêt qui « représentera une excellente occasion de renforcer notre collaboration avec des organisations travaillant sur les problèmes du secteur forestier au sein du système des Nations Unies, notamment la FAO et d'autres partenaires internationaux, régionaux et nationaux », a déclaré M. Patosaari.

Un site internet pour l'Année internationale de la forêt a été établi au sein du site web du Forum des Nations Unies sur les forêts, à www.un.org/esa/forests/2011.html.

Pour des informations complémentaires ou des interviews, veuillez contacter Mita Sen, au Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, Département des affaires économiques et

sociales, tél: 1-917 367-5069, courriel: sen@un.org; ou Dan Shepard, au Département de l'information, tél: 1 212 963 9495, courriel: shepard@un.org.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel